

Chambr'Elevages #4

Bulletin technique élevage de la Chambre d'agriculture de la Charente - Novembre 2022



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

Formations hiver 2021 – 2022

Animatrice	Titre de la formation	Période de réalisation	contact
Anne-Laure Veysset	L'Agriculture Biologique : une bonne idée pour mon exploitation	Novembre 2022	06 25 64 54 55
Anne-Laure Veysset	Agriculteurs bio : initiation à la géobiologie	Janvier 2023	06 25 64 54 55
Anne-Laure Veysset	Découverte de la podologie équine	Janvier 2023	06 25 64 54 55
Laurie Mourichou	Formations techniques bovins viande	Janvier/février 2023	06 24 30 15 24
Diane Pasquier	Management et gestion des salariés (toutes productions animales)	Janvier/février 2023	07 71 73 02 86
Anne-Laure Veysset	Les indispensables au poulinage et premiers soins au nouveau-né	Février 2023	06 25 64 54 55

● HUMAIN AU SEIN DE L'EXPLOITATION

Le gène sans cornes en race Limousine, une journée pour répondre aux questions sur ce sujet d'actualité

Le 26 juillet dernier, la Chambre d'agriculture co-organisait avec l'association des éleveurs de bovins Limousin de Charente une journée technique autour du gène sans cornes. Accueillie par le Domaine des Etoiles, cette journée était l'occasion pour la soixantaine de participants d'appréhender l'intérêt du « sans cornes » en termes de sécurité pour l'éleveur, d'organisation du travail et de performances techniques.

Naturellement présent chez certaines races allaitantes notamment l'Angus, le gène sans cornes ou « polled » se développe en race Limousine depuis près de 20 ans.

Il répond aux problématiques actuelles en matière de bien-être animal et est une réponse possible aux évolutions concernant la réglementation sur l'écornage des bovins. Sa diffusion et le développement qu'il connaît en race Limousine font partie des enjeux pour cette race et les éleveurs de demain.

5 interventions se sont succédées au fil de la journée qui s'est terminée par de riches échanges entre éleveurs utilisateurs et agriculteurs présents autour de la table.

La Chambre d'agriculture a introduit la journée par une intervention autour du bien-être animal. Elle a permis d'expliquer les sources de controverse qui gravitent autour de l'élevage bovin et de rappeler le cadre réglementaire actuel

et les possibles évolutions à venir, notamment concernant l'écornage.

Elise Maillard, technicienne du Herd Book Limousin a ensuite pris la parole concernant l'historique et le contexte du gène sans cornes ainsi que sur l'enjeu qu'il constitue pour la race.

En complément, Apis Diffusion a pu présenter l'évolution de l'utilisation du gène sans cornes qui a atteint environ 23% pour la campagne 2021/2022 chez ses adhérents. Grâce à ce développement, la gamme de reproducteurs « polled » s'est étoffée ces dernières années et 3 taureaux sont sans cornes parmi le top 8 des animaux proposés sur la campagne. La coopérative tient tout de même à rappeler que le sans cornes n'est pas le seul moteur de choix en matière de génétique. Le niveau d'exigence des éleveurs est également élevé en matière de facilité de naissance et qualités maternelles. Les taureaux sans cornes font partie de l'offre génétique de demain mais tous les éleveurs ne sont pas prêts à les utiliser et l'offre en taureaux « cornus » se maintient.

La coopérative CORALI est intervenue afin d'expliquer l'historique et l'utilisation actuelle du sans cornes au sein de ses adhérents. Elle a également fait le lien avec les marchés et la capacité des animaux sans cornes à répondre à leurs demandes. A titre d'exemple, sur la moyenne des vaches de boucherie commercialisées, on observe moins de 10kg d'écart entre les vaches « polled » et leurs homologues « cornues ».

Les échanges se sont poursuivis par une intervention de Marc Dudrut, autour de la baisse de productivité dans les élevages et des conséquences économiques que cela engendre. Son expérience au sein de Bovins Croissance 23 a également pu donner lieu à un temps d'échange avec les éleveurs présents concernant la manipulation des animaux et la prise en compte de la sécurité que ce soit pour l'éleveur, le technicien ou l'animal lui-même.



Contact : Laurie Mourichou
Conseillère Bovins Viande
06.24.30.15.24

Et les performances des animaux « sans cornes » ?

Vincent Vigneau, pour Bovins Croissance 16 a clos les interventions en présentant les résultats techniques obtenus sur la campagne 2022, au Domaine des Etoiles et dans 5 autres élevages adhérents au contrôle de performances. Les PAT 120 et 210 jours ont ainsi été expliqués et comparés entre animaux sans cornes, cornus issus de sans cornes et cornus. La même démarche a été réalisée pour les index Développement Musculaire (qui traduit la conformation bouchère de l'animal) et Développement Squelettique (qui traduit son format). Les échantillons d'animaux analysables sont néanmoins encore restreints au sein des exploitations et certains chiffres doivent être utilisés avec prudence. Malgré tout, on observe de manière générale au niveau de la race Limousine que les animaux sans cornes qui portaient pourtant avec des déficits de conformation ont rattrapé les conformations et les performances des animaux cornus et ce au fil des générations, grâce à l'introduction prudente du gène sans cornes dans les élevages au moyen de taureaux hétérozygotes il y a maintenant plus de 15 ans. Ainsi au fil des générations, des lignées productives de vaches sans cornes ont émergé au sein des élevages sélectionneurs, augmentant le nombre de veaux sans cornes produits ainsi que la proportion de veaux homozygotes sur ce caractère. Une plus grande palette de choix permet aujourd'hui aux éleveurs d'avoir une plus grande pression de sélection sur leurs génisses.

Souvent limitées en surfaces, les exploitations d'élevage cultivent peu de céréales à paille et sont ainsi rarement autonomes pour l'hivernage de leurs animaux. Mais depuis des années, même les exploitations qui étaient autonomes jusque-là se trouvent de plus en plus souvent obligées d'acheter de la paille à cause de différents aléas : échecs sur les cultures de céréales à paille, baisse de rendements en paille, perte des stocks par incendie... Malheureusement, ces aléas touchent aussi les céréaliers qui fournissaient les éleveurs, limitant l'offre de paille sur le marché, et augmentant ainsi son coût. Des alternatives existent à la paille en litière, mais laquelle choisir ?

On commence à voir différentes alternatives à la paille arriver dans les élevages. Difficile de faire son choix, pourtant toutes ne sont pas adaptées à votre élevage, certaines s'utilisent en sous-couche avec de la paille... Le tableau ci-dessous présente les alternatives les plus fréquentes en Charente avec leurs principales caractéristiques.

	Description	Utilisable pour paillage des :	Pour remplacer 1 T de paille, il faut :	Les +	Les -
Miscanthus	Plante pérenne (20 ans) ensilée	Ruminants, équins et volailles	500 kg	<ul style="list-style-type: none"> Animaux propres Facile à composter Autoproduction possible 	<ul style="list-style-type: none"> Poussiereux Volumineux à stocker Concurrence filière énergie
Dollit / Dolomie	Sable calco magnésien venant de la Vienne (86)	Ruminants	750 kg	<ul style="list-style-type: none"> Bon amendement Assainit la litière Capte odeurs et ammoniac 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de stockage au sec Livraison par gros volume Mise en place mécaniquement
Déchets verts	Broyat de branches essentiellement	Bovins	5 T	<ul style="list-style-type: none"> Bonne valeur fertilisante. Dégage de la chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> Libération lente de l'azote après épandage Volumineux à stocker Humidité parfois
Plaquette de bois	Bois issu de l'entretien des haies	Bovins, ovins	2,8 T	<ul style="list-style-type: none"> Ressource sur l'exploitation Pas d'effet négatif sur les animaux Fumier compostable 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place, pas de matériel adapté
Sciure / Copeaux	Résidus de bois de scieries	Ruminants, équins et volailles	1 T	<ul style="list-style-type: none"> Litière ne chauffe pas Intéressants chez les jeunes Propreté des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> Poussiereux Volumineux à stocker Concurrence filière énergie
Paille de maïs	Résidus de moisson du maïs	Bovins	1,4 T	<ul style="list-style-type: none"> Ressource possible sur l'exploitation Bon rendement 	<ul style="list-style-type: none"> Usure du matériel Confort des animaux Echauffement des bottes

Comment déterminer l'alternative la plus adaptée à son élevage ?

Il existe beaucoup d'alternatives, et il est souvent difficile de savoir laquelle est la plus adaptée à son exploitation. C'est pourquoi, dans le cadre d'un programme d'Animation Régionale des Partenariats pour l'Innovation et le Développement Agricole (ARPIDA), la Chambre d'agriculture de la Charente accompagnée d'autres structures de la région (Chambres d'agriculture, lycées agricoles...) a mené un travail de compilation et de diffusion d'informations sur les différentes alternatives à la paille possible.



DOSSIER TECHNIQUE ALTERNATIVES À LA PAILLE

Ainsi, vous pourrez trouver sur notre site internet le dossier technique (ci-contre) présentant différentes alternatives : à la rubrique "opération paille/fourrages". De plus, vos conseillers disposeront d'un outil d'aide à la décision pour savoir quelle alternative est la plus adaptée pour vous, en fonction de votre élevage, de vos bâtiments, du prix d'achat... N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour plus de renseignements.

Pour aller plus loin

Une 1/2 journée technique a eu lieu le 25 octobre dernier à Chabrac pour présenter certaines alternatives telles que le miscanthus et sa culture, les bouchons de bois, la dolomie, le broyat de haies... Informations sur notre site internet dans la rubrique paille/fourrage.

Contact : Service élevage
05.45.84.09.28

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Projet lauréat ARPIDA 2020

● FILIÈRE

Le porc, une opportunité de diversification pour les exploitations céréalières et ruminants

La filière porc en Charente représente 96 éleveurs (professionnels) avec un cheptel truies de 7112 animaux et 55 737 places d'engraissement pour une production annuelle de 151 288 porcs et 3005 animaux de réformes essentiellement en système naisseur-engraisseur.

La filière charentaise aujourd'hui

La coopérative Cap16 (Coopérative Agricole Porcine) existe depuis 1989. Sa zone d'activité couvre le département de la Charente et les cantons limitrophes. Elle regroupe 20 éleveurs pour une production de 70 000 porcs charcutiers, dont 12 000 porcs labels Rouge du Limousin. La coopérative commercialise des porcs labels depuis bientôt 30 ans avec la Société SODIPORC aujourd'hui connue sous le nom de Maître Cochon. Le reste de la production de porcs charcutiers est commercialisé par la SA Geoffroy autre acteur du département et au niveau régional avec la coopérative CAA (COOPERLARC ATLANTIQUE). L'ensemble des porcs répondent aux cahiers des charges PF (Porc Français) et JB (Jambon de Bayonne). Les truies de réformes sont commercialisées par la SA Geoffroy vers VALTEC la société d'abattage située à LACAUNE zone de production de salaison haut de gamme. La majeure partie des animaux de réformes sont commercialisés en Truie Label Rouge.

Depuis sa création, la coopérative a développé une activité de production de reproducteurs femelles à haut niveau sanitaire. Cette activité représente environ 10 000 reproducteurs commercialisés en collaboration avec le schéma génétique Topigs France. En 1992 après la création d'un élevage de Multiplication d'animaux de sélection SPF de nombreux reproducteurs femelles ont permis de peupler des noyaux de productions dans le monde. Cette activité a surtout permis d'améliorer le niveau sanitaire de l'ensemble des éleveurs de CAP 16.

Le potentiel de développement

Actuellement 13 % des porcs charcutiers produits par les éleveurs de la coopérative sont engraisés en façonnage hors zone de reconnaissance, ce qui représente environ 10 000 porcs/an. Pour engraisser ces animaux dans le département, 3000 places d'engraissement et 1500 places de post-sevrage supplémentaires seraient nécessaires.

Deux options sont possibles, soit la construction de bâtiments neufs associée à la mise en place de panneaux photovoltaïque ou l'aménagement de bâtiments existants du type stabulations bovins.

Ce complément de production est parfaitement adapté aux exploitations céréalières et aux exploitations avec ruminants. La production annuelle de 1500 porcs charcutiers représente 500h de travail annuel.



Les services proposés par la coopérative :

- Un accompagnement pour les projets :
 - ◇ Réflexion sur la faisabilité
 - ◇ Etude économique PORSIM
 - ◇ Dossier installation classée et permis de construire par un cabinet extérieur
- Un appui technique interne et externe avec le partenaire génétique, TOPIGS France
- Le suivi sanitaire des élevages de multiplications par un vétérinaire du Cabinet Vétérinaire de Haute Charente
- Un suivi PSE par un vétérinaire spécialisé porc du groupe SOCSA
- Un suivi GTE GTTT
- La fourniture de petit matériel d'élevage et de produits d'hygiène

Reprise d'élevage

En raison de l'évolution démographique des éleveurs dans les 5 ans à venir, nous recherchons des jeunes intéressés par la reprise d'élevage sous forme sociétale. Pendant quelques années, ils pourraient commencer par le salariat, afin de découvrir l'élevage et préparer leurs installations grâce à la reprise de parts.

Contact : CAP 16
05 45 38 12 50
contact@cap16.fr

● PROJET TECHNIQUE

Cap Protéines : Diversifier mes ressources pour diminuer mes charges

Le programme Cap Protéines a été lancé par les pouvoirs publics pour accroître la production nationale de protéines végétales. Ce programme d'une durée de deux ans (01/2021-12/2022) comporte un important volet de recherche, développement, innovation et transfert afin de réduire notre dépendance aux importations. En élevage ovin viande, 48 fermes pilotes témoignent de leurs pratiques pour augmenter l'autonomie protéique de leur élevage. Le 4 Octobre 2022, nous étions réunis sur l'une d'entre elles, chez Amandine et David RAYMOND à Brigueuil.

David s'est installé en 2017, sur une exploitation de 86 ha. En 2021, le cheptel ovin était de 580 brebis avec une conduite en bergerie pour les animaux à forts besoins (brebis à l'allaitement, engraissement des agneaux) ; il s'est fixé comme objectif de faire baisser ses factures d'achats d'aliments et d'engrais pour être moins dépendant des fournisseurs et de la hausse des prix, d'où sa décision de recherche d'autonomie.

Il s'est tourné sur l'implantation de prairies multi-espèces mais aussi vers des mélanges de luzerne (15 kg au semis) et de trèfle violet (6 kg) pour avoir des fourrages riches en protéines, qui sont implantés tous les quatre ans. Le méteil grain a aussi pris place dans la rotation et les rations des brebis et agneaux. Il est semé en octobre au combiné, sans désherbage, ni fongicide et les rendements peuvent varier de 38 à 52 Qx.

Semis du méteil à 190 kg/ha :

Triticale 100 kg, Pois 25 kg, Féverole 25 kg, Avoine Noire 20 kg, Epeautre 20 kg

Récolte valeurs : 0,96 UFL – 15,2 % MAT

Le pâturage tournant a été réalisé dès son installation, les lots sont déplacés tous les 2 à 3 jours. Il compte environ 4 ares / brebis au printemps ; celui-ci lui permet de mieux gérer l'herbe, avoir moins de gaspillage, un pâturage plus homogène et une meilleure gestion du parasitisme. L'implantation de dérobées (4 kg de colza fourrager et 15 kg de RGI) après une orge de printemps, lui donne des surfaces complémentaires à pâturer à l'automne pour des brebis gestantes ou pour les luttes des agnelles.

Réduction du coût de concentrés

Laurence Sagot du CIIRPO était venue nous présenter des leviers pour acheter moins d'aliments. Avec des cours d'aliments qui flambent, il faut alimenter les brebis au plus juste de leurs besoins. Pour économiser des concentrés plusieurs pistes sont possibles : réaliser des luttes courtes (2 cycles), faire des constats de gestation, garder les brebis en état et réformer rapidement les improductives, ou encore privilégier le pâturage et investir dans les prairies. En effet, l'herbe pâturée reste encore l'aliment le moins cher (coût de revient de 34 € la tonne pour une prairie temporaire). Plusieurs de ces alternatives ont fait parfois réagir les éleveurs conscients de devoir revoir leurs modes de productions.

Qualité des espèces fourragères

Cap Protéines, ce sont aussi des mises en place d'essais agronomiques avec des plateformes de démonstrations sur les cultures fourragères et protéiques. Les EPLEFPA des sites de Magnac-Laval et des Vaseix représentés par Camille Torton et Jordan Saboury sont venus nous présenter les premiers résultats des essais fourragers estivaux qu'ils ont conduits, avec comme objectif d'évaluer les rendements et la composition chimique des espèces. Des essais sur les vesces, trèfles ont été aussi expérimentés. Des premiers résultats intéressants sur les TMS et % MAT sont ressortis pour la vesce velue d'hiver, avec la vigilance de la faire pâturer avant la montée en graines car celles-ci sont toxiques. Pour les trèfles, avantages aux trèfles Incarnat et Hybride. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces résultats l'année prochaine.



Lien protéines et sanitaire

Le dernier atelier était présenté par Nathalie Menudier de Ted16-GDS sur le thème "Réfléchir le parasitisme autrement". Plus de 50 % des éleveurs enquêtés par l'Institut de l'Élevage connaissent le risque de résistance aux antiparasitaires dans leurs élevages. Toutes les familles de molécules ont vu apparaître des résistances dans les années qui suivaient leur mise sur le marché. Cependant elle a évoqué quelques pistes alternatives : faire des traitements raisonnés, laisser les animaux s'infester et contrôler leur niveau d'infestation (coproscopies systématiques, conserver une population dite "refuge" de parasites sensibles), cibler les animaux à risque ... Mais elle a aussi mis en avant, que l'alimentation modifiait l'impact des parasites surtout chez les jeunes et que l'immunité nécessite : protéines + oligoéléments + vitamines.

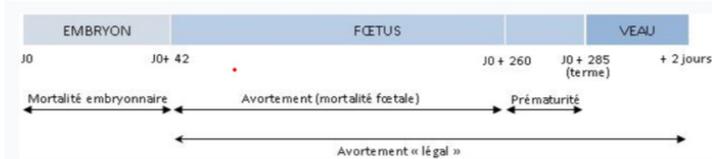
Pour plus d'informations, vous trouverez des fiches ou vidéos sur des innovations sur le site www.cap-proteines-elevage.fr

Contact : Nathalie Augas
Conseillère Ovins
06.26.69.71.09

Avortement en série, une prise en charge totale des analyses

« Les avortements », les plus anciens s'en souviennent, c'était la brucellose. Zoonose grave, comme la tuberculose et la fièvre aphteuse, elle a motivé la création des GDS pour la lutte collective volontaire dès les années 50. Puis, l'État a imposé la prophylaxie avec prise de sang de dépistage et élimination indemnisée. Dans les années 90, la majorité du territoire français était indemne de brucellose, mais il a fallu attendre 2005 pour en obtenir le statut officiel et compte tenu des enjeux économiques et de santé publique, la réglementation demeure : déclaration obligatoire des avortements avec prise en charge par l'État de la visite et des prélèvements vétérinaires (prise de sang et écouvillon).

Que peut-on déclarer comme avortement ?



Longtemps, on a compté les mortinatalités dans les 48h. Aujourd'hui, la définition est un peu plus restreinte avec 12h mais comprend toujours les nourrissons prématurés, morts ou vivants.

Lors d'avortements en série (2 ou plus en 1 mois chez les bovins, 3 ou plus en une semaine chez les petits ruminants), cette démarche obligatoire est surtout l'occasion d'investiguer d'autres causes infectieuses souvent zoonotiques. Or, une aide conséquente permet d'effectuer systématiquement un ensemble de recherches des principales maladies abortives connues grâce à la **prise en charge financière de tout ou partie des analyses par le GDS local, le Conseil Départemental et la Fédération Régionale des GDS.**

En pratique comment cela se passe-t-il ?

Il suffit de respecter le protocole nécessaire en ajoutant les prélèvements sanguins de 3 à 5 femelles supplémentaires du lot des avortées (avortons en sus si possible). Le vétérinaire envoie ensuite les échantillons au laboratoire départemental avec un bordereau spécial en précisant « avortements en série ».

Au Laboratoire Départemental d'Analyses 16, sont pratiquées systématiquement en première intention des analyses recherchant 4 agents pathogènes majeurs :

- Néosporose, Fièvre Q, BVD, Ehrlichiose chez les vaches,
- Toxoplasmose, Fièvre Q, Chlamydie, Salmonellose chez les petits ruminants.

Si aucun agent infectieux n'est dépisté à ce premier balayage, le vétérinaire sanitaire et votre GDS peuvent envisager des analyses supplémentaires. C'est la « recherche en 2ème intention » à mettre en œuvre au cas par cas. Par exemple, en 2022, en Charente, les virus de la FCO et de Schmallenberg ont pu être détectés chez des animaux trop jeunes pour avoir été immunisés par le passé et donc toujours sensibles à la circulation virale qui persiste.

Si une cause génétique est suspectée, il est important d'avoir procédé à des prélèvements sur l'avorton car l'ONAB peut ensuite travailler à la mise en évidence d'un gène responsable.



Résultats 2021-2022 en Charente :

L'action régionale démarrée en juillet 2021 nécessite encore de roder les habitudes mais d'ores et déjà, on peut dégager quelques informations utiles :

- **La BVD a perdu sa 1^{ère} place d'agent abortif**, grâce aux mesures générales de lutte contre la BVD. Elle reste présente et redoutable lorsqu'elle s'invite dans des troupeaux sains désormais nombreux en Charente (83% de statuts favorables).
- **La présence de Fièvre Q** classique chez les petits ruminants et les vaches laitières est détectée aussi dans des élevages bovins allaitants ce qui est plus rarement décrit.
- **Une implication confirmée de l'Ehrlichiose** mais pas aussi importante qu'en Limousin : de nombreux animaux testés sont séronégatifs ce qui traduit leur « naïveté » vis-à-vis de la bactérie. Les tiques ne sont donc pas systématiquement infectées en Charente. Par contre, on peut prendre des précautions à l'achat ou dans la gestion de ses pâtures infestées en mettant les **génisses au contact** afin d'obtenir leur **prémunition avant la mise à la reproduction.**
- **Chez les petits ruminants, Fièvre Q, Chlamydie et Toxoplasmose**, parfois associées, ont été identifiées, générant souvent la mise en place de vaccination ; mais **1 seul cas de salmonellose.**

Au final, **une augmentation du nombre de déclarations et de dossiers traités ainsi qu'une amélioration du taux d'élucidation** (même si certains dossiers, souvent ceux dont les prélèvements sont incomplets, n'ont pas trouvé de cause), encouragent à rester attentif à tout avortement et à poursuivre cette démarche, donc n'hésitez pas à l'appliquer !

● RÉFÉRENCES

Des cosmétiques bio au lait de jument avec le Trait Poitevin Mulassier

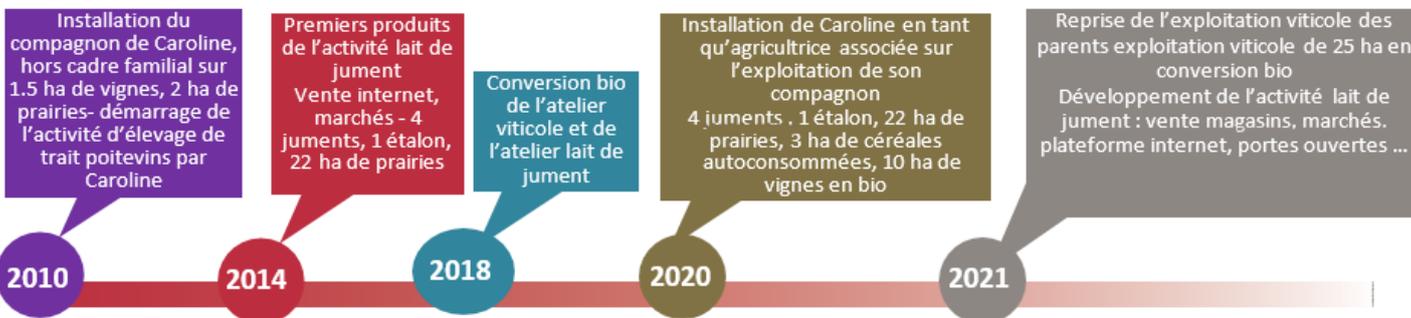
Le nouveau dispositif national du Réseau Equins 2021 – 2025 se divise en deux groupes de fermes :

- 98 fermes « socle de base » pour établir des références dans 6 systèmes: les centres équestres, les établissements de tourisme équestre, les pensions, les écuries de courses, les prestataires de traction et les élevages de trait.
- 30 fermes « socle prospectif » pour repérer et capitaliser l'innovation. Les premières exploitations suivies concernent le lait de jument, les logements innovants, les centres de reproduction, les écuries partagées. Les écuries « Lait Trait de Caro » situées en Nord Gironde sont suivies par la Chambre d'agriculture de la Charente. Caroline Hospital s'est lancée petit à petit dans l'atelier de transformation de lait de jument sur l'exploitation de son compagnon viticulteur avant de s'installer en 2020.



«Je voulais pouvoir vivre d'un produit dérivé de l'élevage de chevaux. J'ai effectué ma licence pro en apprentissage dans une exploitation de lait d'ânesse dans le Gers avec fabrication de savons et cosmétiques, ce qui m'a confortée dans mon choix. J'ai démarré mon activité petit à petit en 2014 avant de m'installer officiellement agricultrice en 2020. Je possède 4 juments et un étalon et met les juments à la reproduction une année sur deux. Je fabrique des cosmétiques bio et vends du lait en tant que complément alimentaire. Les poulains se revendent très bien et partent soit chez des particuliers pour du loisir, soit à la reproduction pour les juments.»

Bref historique de la ferme



Zoom sur l'activité lait de jument en 2021

- Période de traite de Juillet à Décembre :
 - deux traites par jour 2.5 mois après la mise bas. Le poulain est écarté la journée de Juillet à Décembre
 - juments en stabulation la journée au pré le soir
- Juments mises à la reproduction tous les deux ans
- 720 litres produits soit environ 360L/jument
- Complémentation avoine, luzerne et féveroles selon gestation/lactation et compléments minéraux vitaminés
- Prestataire extérieure pour la transformation du lait en laboratoire
- Fabrication de savons, crèmes, et vente de lait, vente de crêpes en saison estivale sur les marchés
- Chiffre d'affaires 2021 activité équine : 30 000 € pour un EBE/PB de 44%



Contact : Anne-Laure Veysset
Conseillère Équin
06.25.64.54.55



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Retrouvez prochainement la synthèse nationale du Réseau Equins 2021 dans nos publications - <https://charente.chambre-agriculture.fr/rubrique-productions-animales-Equins>

Interview du conseiller

Depuis combien de temps travaillez-vous à la CA16?

Je suis arrivée très récemment à la Chambre d'agriculture, en juin 2022.

Quel est votre métier?

Quelles sont vos missions?

Je suis conseillère en élevage Bovins Lait. Je fais du conseil individuel et j'anime des groupes d'échanges sur des thématiques variées : coûts de production, contrats cellules – qualité du lait, climat, charte des bonnes pratiques d'élevage, PAC et autres réglementations...

Je réalise aussi le suivi de quelques exploitations pour le réseau de références INOSYS, et je participe à la création des cas-types au niveau régional, en lien avec l'Idel.

Quelle est l'action la plus marquante de votre parcours?

Pendant un stage, j'ai réalisé une trentaine d'entretiens avec des agriculteurs retraités, pour qu'ils m'expliquent l'évolution de leur exploitation tout au long de leur carrière, et pour comprendre leurs choix stratégiques. C'était de belles rencontres et c'était passionnant de découvrir les grands changements de l'agriculture française depuis les années 50.



Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier?

Travailler dans le domaine de l'élevage, rencontrer régulièrement des éleveurs, et la diversité des sujets sur lesquels je travaille.

Et pour demain?

Découvrir les grands rendez-vous de l'élevage Charentais, comme le concours de Chabonais, et suivre les évolutions de l'élevage, qui est en constante adaptation.

Contact : Diane Pasquier
Conseillère Bovins Lait
07.71.73.02.86

- > INNOVER SUR SA FERME
- > OPTIMISER SES COÛTS DE PRODUCTION
- > DIVERSIFIER SES PRODUCTIONS

LE MOIS DE LA BIO
11^e édition

RENCONTRES GRATUITES ET OUVERTES À TOUS LES PROFESSIONNELS



NOVEMBRE 2022
NOUVELLE-AQUITAINE
WWW.MOISDELABIO.FR



Jeu. 24/11
9h45-17h



BIO AU TOP !

9h45-10h30 **Accueil et point sur les marchés et les filières en bio**

10h30-11h30 **Autonomie alimentaire pour mon élevage**
Comment mieux valoriser mes cultures protéiques ?
Témoignages d'éleveurs, vidéo et démonstration de toaster mobile.

11h30-12h30 **Optimiser ma fertilisation en bio**
Quelles sont les ressources sur ma ferme et comment les utiliser au mieux ?
Pour les éleveurs : optimiser sa fertilisation organique.
Pour tous : couverts végétaux (point sur le projet Couverts et cie), présentation du matériel et des pratiques de l'agriculteur.

12h30-14h **Restauration bio et locale sur réservation**

14h00- 17h00 **Ateliers viticulture, maraîchage, grandes cultures et biodiversité**



EARL de Rodas,
Paul BOURINET,
Rodas,
16230 MAGNAC-LAVALLETTE-VILLARS

Le programme complet et les inscriptions sur www.moisdelabio.fr ou auprès d'Anne-Laure Veyssset, animatrice filière AB, 06 25 64 54 55

Ce bulletin est réalisé par les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture de la Charente et co-financé par :

